



Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud	Guillaume-Vignal	Sylvain Lemieux (s)
André-Laurendeau	ABSENT	Hubert-Perron	ABSENT
Antoine-Brossard	Reine Bombo	Jacques-Ouellette	ABSENT
Armand-Racicot	Jean-François Caisse	Jacques-Rousseau	Ledoux Sophie Woumedi
Bel-Essor	Nicolas Brosseau Sybel Forget (s)	Joseph-De Sérigny	Marie-Joëlle Leblanc
Bourgeois-Champagnat	ABSENT	Lajeunesse	ABSENT
Carillon	Geneviève Fernet-Godcharles	Laurent-Benoît	Claudia Lafrance
Charles-Bruneau	ABSENT	Lionel-Groulx	Robert Jr Samson
Charles-LeMoynes	ABSENT	Marcelle-Gauvreau	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Brossard)	Céline Morelon
Du Curé-Lequin	Annie Tourville	Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT
D'Iberville	Marie-Christelle Dufour	Maurice-L.-Duplessis	Maggie-Audrey Bélanger (s)
De La Mosaïque	Sébastien Haspect (s)	Mgr.A.-M.-Parent	Maryse Villeneuve
De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue
De Maricourt	ABSENT	Paul-Chagnon	ABSENT
De Normandie	Simon Morin	Paul-De Maricourt	ABSENT
Des Mille-Fleurs	Maxime Cadieux	Pierre-D'Iberville	ABSENT
Des Petits Explorateurs	Mehdi Nazef	Pierre-Laporte	Soizic Blanchard
Des Quatre-Saisons	Stéphanie Dugas (s)	Préville	ABSENT
Des Saints-Anges	ABSENT	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Jardin-Bienville	Yannick Duchesne	Sainte-Claire (Brossard)	Karine Cholette
Du Tournesol	Julie Brouillard	Sainte-Claire (Longueuil)	Thierry Larrivée
Él de Greenfield Park	Hélène Garon	Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
Él du Vieux-Longueuil	François X. Kemtchuain Tague	Saint-Joseph	Christine Poisson
Él Lucille-Teasdale	Hélène Garon	Saint-Jude	AUCUN
École Mille-Sports	Claudiel Picard-Roy	Saint-Laurent	Olivier Coulombe
Éc. rég. du Vent-Nouv.	ABSENT	Saint-Romain	Isabelle Giannarelli
Éc. sec. de l'Agora	ABSENT	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
École sec. Saint-Edmond	AUCUN	Tourterelle	ABSENT
École spec. des Remparts	AUCUN	Personnel	
Félix-Leclerc	Violaine Gasse	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Autres participants	
Gentilly	ABSENT	Directeur général adjoint	Hugo Clermont
George-Étienne-Cartier	Maryse Villeneuve	Directeur adjoint, Service du sec. général, des affaires corpo. et des communications	Me Jean-François Primeau
Georges-P. Vanier	Sylvain Pouliot		
Gérard-Filion	Ida Francoeur		



1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 20 et le président M. Nicola Grenon constate le quorum.

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE/MOT DE BIENVENUE

Le président M. Nicola Grenon souhaite la bienvenue aux membres du CCSEHDAA qui ont été invités à assister au CP et à la formation spécifique relativement à la Loi 40 qui sera offerte.

Le président profite de la Journée internationale du droit des femmes pour rappeler l'importance de toujours tendre vers l'égalité pour celles qui sont encore à soutenir la plus grosse part de la charge mentale dans tout ce qui touche la gestion de l'éducation des enfants. C'est pourquoi le comité de parents Marie-Victorin sera toujours en faveur d'ajustements aux lois et règlements entourant les rôles aux CE, CP ou CA. qui favoriseront la participation des femmes et élimineront les contraintes économiques ou autres difficultés qui pourraient freiner leur participation.

L'avis du CP relativement au cours qui remplacera celui d'ÉCR a été envoyé à la commission parlementaire.

L'avis du CP sur la sécurité entourant les écoles a été remis à la CSMV.

La 2^e représentation de la pièce *Je courais, je courais, je courais*, du Théâtre Parminou, s'est tenue à l'école secondaire Antoine-Brossard le 21 février 2020. Une centaine de personnes se sont présentées. Devant le succès des deux représentations de cette année, l'exécutif verra si d'autres projets semblables pourraient se réaliser l'an prochain.

Le comité de parents a maintenant un nouveau nom de domaine : cpmv.ca. Il sera utilisé pour les communications et les outils du CP : info@cpmv.ca, www.cpmv.ca, fb.cpmv.ca (Facebook), calendrier.cpmv.ca (calendrier Google), partage.cpmv.ca (dossier de partage du CP).

Un important mouvement de désaffiliation de la FCPQ (CP de Laval et Montréal) défraie les actualités. Il en sera question au point FCPQ.

Les Prix reconnaissances auront lieu au CP du mois d'avril, les représentants ont jusqu'au 18 mars pour soumettre des candidats.

L'office de la protection du consommateur a lancé un nouvel outil à l'intention des parents, les détails se trouveront dans le courriel de suivi.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N° CP-20200309-01

Il est proposé par M. Sébastien Haspect, et appuyé par M^{me} Ann-Marie Ryan, d'adopter l'ordre du jour sans modification.

Adoptée à l'unanimité

4. LOI 40

Le directeur adjoint du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications de la CSMV, Me Jean-François Primeau, appuiera le directeur adjoint Hugo Clermont et Nicola Grenon sur la présentation portant sur les effets de la loi 40.

4.1 PRÉSENTATION CP/CS LOI 40

La direction générale de la commission scolaire a conjointement préparé cette présentation avec le comité de parents. Le document accompagnant la présentation sera disponible sur le partage du CP et pourra être utilisée en CÉ.

La représentante de l'école internationale de Greenfield Park s'interroge sur la durée des mandats des représentants de CÉ qui seront membres du conseil d'administration. Le fait de ne plus être membre de CÉ n'affecte pas la durée du mandat au CA.

La représentante de l'école secondaire Gérard-Filion demande si un calendrier des mises en candidature est élaboré pour les parents. Une séance d'informations est prévue en avril pour les élections en mai. Le délai pourrait donc être de deux-trois semaines pour la mise en candidature et les élections. La procédure des élections et la désignation des membres est sous la responsabilité du CP. Les règles de fonctionnement seront déterminées par le CP en avril et les élections auront lieu en mai. Le rôle de la CS est de déterminer quels seront les districts utilisés.

Un parent du CCSEHDAA qui souhaiterait soumettre sa candidature au CA doit être membre d'un CÉ et représentant au CP.

La direction de la CSMV a prévu l'entrée en fonction du CA le 15 juin 2020. L'agenda est serré entre le 15 juin et le début des vacances, c'est pourquoi l'organisation aura recours aux services d'un consultant externe qui viendra former les nouveaux membres du CA le 15 juin. Une première rencontre du CA est planifiée le 23 juin en prévision notamment de l'adoption du budget.

Le représentant de l'école Mille-Sports demande si les districts pourront être modifiés dans le temps. Les districts sont actuellement définis aux fins du premier CA mais pourront peut-être être modifiés par la suite.

Quant aux demandes de choix d'établissement, l'actuelle politique d'admission sera actualisée pour intégrer les nouvelles mesures.

Le représentant de l'école Saint-Laurent demande des précisions sur les élections des membres parents qui siègeront sur le CA. Il y aura des élections au CP cette année, un renouvellement de la moitié des membres du CA dans deux ans, puis de l'autre moitié dans trois ans. Les CÉ pourront toujours donner leur avis au centre de service.

Le représentant de l'école Armand-Racicot demande si la détermination des districts ne sert qu'à la désignation des parents. Effectivement, les districts n'auront plus d'effet par la suite.

La représentante de l'école Joseph-De Sérigny demande s'il y a une rémunération prévue pour les membres du CA. La rémunération est prévue en jetons-présence pour dédommager principalement les frais de déplacement.

Un observateur demande comment seront sélectionnés les membres de la communauté. Il y aura appel de candidature, et les dix membres prédéterminés (5 parents, 5 membres du personnel) choisiront parmi ces candidats ou parmi tout autre membre de la communauté qu'ils jugeront intéressant. Tous les membres du CA sont soumis à la politique d'élection, ce qui exclue donc les citoyens n'ayant pas encore la citoyenneté. Des représentations sont déjà en cours pour que des changements soient apportés dans le futur.

Le représentant de l'école Du Jardin-Bienville se questionne quant à l'administration du budget de 500M \$ de la CSMV. Une fois les 15 administrateurs élus ou nommés, ils devront gérer ce budget. L'intention du législateur est d'avoir un CA diversifié qui, soumis à un code d'Éthique, s'assurera que ce ne soit pas une table de négociations.

4.2 PRÉSENTATION DES DISTRICTS

Les districts devaient être déterminés avant le 8 mars. Parmi toutes les hypothèses, la direction générale a opté pour celle présentant un nombre semblable d'écoles. Voir le document officiel sur le site web de la CSMV : <https://www.csmv.qc.ca/vie-democratique/nouveaux-districts-nouveau/>.

Les écoles Pierre-Laporte, Tourterelle et l'Agora ont été annexées à un autre district (D) pour éviter que plusieurs écoles alternatives ne se retrouvent dans le même district.

5. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CSMV

5.1 RÉPARTITION DES SERVICES ÉDUCATIFS

Chaque année, le document « Répartition des services éducatifs » est représenté pour assurer la direction générale d'avoir une représentativité juste lorsque des décisions sont prises. Le rôle des représentants du CP est de retourner dans leur CÉ pour voir s'il y aurait des modifications à apporter. Le représentant de l'école Samuel-De Champlain souligne qu'il n'y a pas de maternelle 4 ans à son école tel qu'indiqué dans le document. La directrice du Service des ressources éducatives affirme que l'erreur avait été notée et que le document est déjà modifié.

Le représentant de l'école Mille-Sports soulève qu'il n'y a pas de note de bas de page pour l'annotation concernant la concentration sport à l'école Antoine-Brossard. Le « 3 » représente « au cube ».

5.2 PROJETS ÉDUCATIFS PARTICULIERS

La directrice du Service des ressources éducatives de la CSMV M^{me} Sophie Dubé et la directrice de l'école alternative des Quatre-Saisons M^{me} Christine Chabot présentent les divers projets des écoles innovatrices de la CSMV. La présentation sera transmise par courriel en suivi.

6. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

Plomb dans l'eau

Tous les tests sont terminés. Le rapport final doit être déposé avant le 31 mars avec les recommandations. Il n'y a rien d'inquiétant jusqu'à maintenant. Toutes les fontaines, les points d'eau et l'ensemble des robinets lavabos ont été testés.

Covid-19

La CSMV applique les recommandations de la Direction de la santé publique (DSP) et du MEES. Selon la dernière communication, la DSP recommande uniquement pour les élèves en provenance d'une région particulière de la Chine et de l'Iran une auto-isolation. On invite les gens à être attentif à leurs propres symptômes.

Facturation des SDG

Un document interne vient encadrer les pratiques. La direction générale fera un rappel aux écoles.

Projet pédagogique

Pour apporter un projet pédagogique particulier, le CÉ doit d'abord faire un travail d'analyse de situation.

SDG vs Activité

La loi n'oblige pas une direction d'école à offrir un service alternatif à une sortie du SDG. Par contre, avec la nouvelle loi, le CÉ pourrait se doter de nouvelles règles de fonctionnement.

La CS va encourager les SDG des mêmes secteurs à offrir un service à la rentrée et à la semaine de relâche mais tout est une question de rôles et responsabilités de l'école et des CÉ. La CS peut favoriser une concertation mais personne n'est dans l'obligation d'offrir un service. La CS aborde la question avec les villes pour les camps de jour.

Gestion des systèmes de discipline

C'est le CÉ qui approuve les règles de conduites. Le service des ressources éducatives accompagne les équipes-écoles dans leur démarche de renouvellement de leur code de vie avec des pratiques innovantes, des données probantes de la recherche et priorise la diffusion de certaines pratiques dont les comportements prosociaux.

Par manque de temps, M. Clermont fait part que le texte des réponses aux autres questions sera rendu publique dans le fichier des questions/réponses dans le dossier [partage](#) du comité de parents.

7. PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 10 FÉVRIER 2020

7.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

L'adoption du PV du 10 février est reportée à la prochaine rencontre.

7.2 SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX

Plainte CÉ

Le processus des plaintes a été revu et inclus maintenant également les plaintes qui concernent le fonctionnement d'un CÉ. Le service des plaintes a le mandat d'informer immédiatement le DGA en charge de cette école lorsqu'une plainte de ce type est déposée. Le parent n'a donc plus qu'un seul chemin à utiliser pour n'importe quel type de plainte. Ce processus centralisé permettra un meilleur suivi des plaintes.

Présentation SDG

Une présentation sur les SDG et le réaménagement des règles les entourant ne pourront être faits cette année, ce sera pour l'année prochaine.

Redécoupage/POS:

Pour les agrandissements (ex. : Laurent-Benoit, Georges-P.-Vanier et Marcelle-Gauvreau), le redécoupage dépendra de l'emplacement des futures écoles ou des agrandissements. L'organisation est en attente des réponses aux demandes déposées au MÉES. Pour les nouvelles écoles (ex. : secteurs Sacré-Cœur et Vauquelin), l'organisation souhaite faire le redécoupage le plus près possible de la période d'inscription. Conséquemment, les consultations du CP ainsi qu'une soirée d'informations auront lieu à l'automne.

Sorties au service de garde

Le résultat de la réflexion est que la loi n'oblige pas une direction d'école à offrir un service alternatif à une sortie du service de garde. Il appartient donc à chaque école, à travers les règles de fonctionnement du service de garde, de fixer les balises selon les besoins du milieu.

Bourses Lucie-Désilets

Bien qu'il s'agisse de bourses qui étaient octroyées par le conseil des commissaires, les Bourses Lucie-Désilets demeureront.

Prix reconnaissance

Les représentants ont jusqu'au 18 mars pour transmettre des candidatures.

Budget école

L'exécutif a préparé un document aide-mémoire à l'intention des parents qui sera envoyé en suivi et rendu disponible dans le partage du CP.

8. AVIS DIVERS (SELON LE TEMPS DISPONIBLE)

L'exécutif a préparé diverses lettres et demande l'approbation du CP pour les acheminer.

Financement du programme de policiers communautaires

Les représentants suggèrent d'envoyer la lettre aux autres villes.

Lettre ouverte aux enseignants de la CSMV

Cette lettre a été rédigée pour donner suite aux commentaires relevés à presque tous les CP.

Lettre à l'attention de la FCPQ issus du sous-comité de gouvernance

Les comités de parents de Montréal et de Laval se désaffilient de la FCPQ. Cette lettre demande à la FCPQ de faire une large consultation sur des ajustements qui pourraient améliorer la situation dans le futur.

Lettre ouverte au ministre concernant les suites de l'adoption de la loi 40

Le sous-comité de gouvernance scolaire s'est réuni le 24 février pour étudier la loi 40. La lettre fait part au ministre de l'Éducation des éléments qui causent des questionnements.

La lettre au sujet de la police communautaire et celle destinée aux enseignants ont été approuvées après discussions. Plusieurs représentants soulèvent toutefois des réserves quant aux lettres destinées au ministre et à la FCPQ à la vue du très court temps qu'ont eu les membres pour s'informer du contenu de ces lettres. On en repousse donc l'envoi et elles seront ajustées pour donner suite aux commentaires reçus par courriel. M. Nicola Grenon propose de recueillir les commentaires et suggestions jusqu'au 14 mars. Une version ajustée de la lettre sera envoyée aux représentants et si celle-ci fait consensus, elle sera envoyée au ministre. La proposition est appuyée et adoptée à l'unanimité. Le vice-président propose le report de l'étude de la lettre concernant la FCPQ à la prochaine séance, ce qui est adopté.

Des membres mentionnent qu'ils ont la sensation que trop de temps est octroyé à la direction générale et qu'il reste très peu de temps pour les affaires internes du CP. Le commentaire est noté.

9. SOUS-COMITÉS DE TRAVAIL DU COMITÉ DE PARENTS

9.1 CALENDRIER ET HORAIRE SCOLAIRES

Le point est reporté à une séance ultérieure.

9.2 COMMUNICATION

Le point est reporté à une séance ultérieure.

9.3 CYBERDÉPENDANCE ET CYBERINTIMIDATION

Le point est reporté à une séance ultérieure.

9.4 GOUVERNANCE SCOLAIRE

Le point est reporté à une séance ultérieure.

9.5 RÉGIE INTERNE

Les personnes intéressées à faire partie de ce sous-comité doivent laisser leur nom à la fin de la rencontre pour une rencontre imminente.

10. PROGRAMME DE FORMATIONS

Les informations seront dans le courriel de suivi.

11. CENTRE DOCUMENTAIRE DU COMITÉ DE PARENTS

Le point est reporté.

12. PAROLES

12.1 AUX REPRÉSENTANTS DE LA FCPQ

Le point est reporté.

12.2 AUX REPRÉSENTANTS AU COMITÉ CONSEIL DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Il n'y a rien d'autre à signaler que ce qui a déjà été dit.

12.3 AUX REPRÉSENTANTS DU CCSEHDAA

Rien de nouveau à signaler.

12.4 AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ SUR LE TRANSPORT

Il n'y a pas eu de rencontre depuis le dernier CP.

12.5 AU TRÉSORIER

Le document aide-mémoire sur les budgets sera en suivi.

12.6 AU SECRÉTAIRE

Pas de commentaire.

12.7 AUX REPRÉSENTANTS

Les représentants demandent plus de temps pour discuter des points internes et de recevoir les documents d'avance.

12.8 AU PUBLIC

Il n'y a plus de public.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents de la CSMV*

Nicola Grenon
Président

François Xavier Kemtchuain Taghe
Secrétaire